

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024 2025

Les élections des représentants des parents d'élèves se tiendront le vendredi 11 octobre 2024. Tous les parents d'élèves lycée peuvent voter, par Internet exclusivement, pour élire les représentants des parents d'élèves.

Le matériel de vote vous sera envoyé par le biais de l'ENT.

Vous pouvez voter par Internet du lundi 7 octobre 8 h au vendredi 11 octobre 2024 16h, fin du scrutin.

Rôle des représentants des parents d'élèves au lycée

Vous voterez cette année pour élire 5 représentants. Ceux-ci siègeront au conseil d'administration qui se réunit à l'initiative du chef d'établissement 5 fois par an.

Le conseil d'administration :

- adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur ;
- donne son accord sur le programme de l'association sportive ;
- délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité ;
- donne son avis sur les principes de choix des manuels et outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections, etc. ;
- délibère sur les questions liées à l'accueil et à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

Ces mêmes représentants peuvent assurer un rôle de médiateur auprès de la communauté éducative.

Procédure de vote

Le vote exclusivement électronique pour les représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration a été mis en place et validé par le Conseil d'Administration du 20 septembre 2023. La procédure est la suivante :

Vous devez ouvrir votre ENT avec votre code parent (attention pas celui de votre enfant / élève), chaque parent est électeur.

Vous devez aller sur la rubrique " NOTES et ABSENCES"

Sur le côté droit vous allez avoir un article "VOTES"

Le vote sera accessible du **lundi 7 octobre 8 h au vendredi 11 octobre 16 heures**, heure de fin du scrutin. En cas de problème d'accès vous pouvez contacter le secrétariat de Direction Madame TANYERES BELTROL Isabelle par retour de ce mail ou par téléphone au 04 68 73 72 01.

Pour les parents n'ayant pas de matériel informatique, un poste informatique sera mis à disposition, en salle de réunion au 1er étage du bâtiment administratif. Ce poste sera accessible pendant les heures d'ouverture du lycée, du lundi 7 octobre de 7h30 à 17h et jusqu'au vendredi 11 octobre 16 heures.